



SAHARA INFO

Bulletin de l'Association des Amis de la
République Arabe Sahraouie Démocratique
B.P. 236 - 75264 PARIS CEDEX 06
C.C.P. : 19303 94 K PARIS

N ° 57-58

SEPTEMBRE
A
DECEMBRE
1981

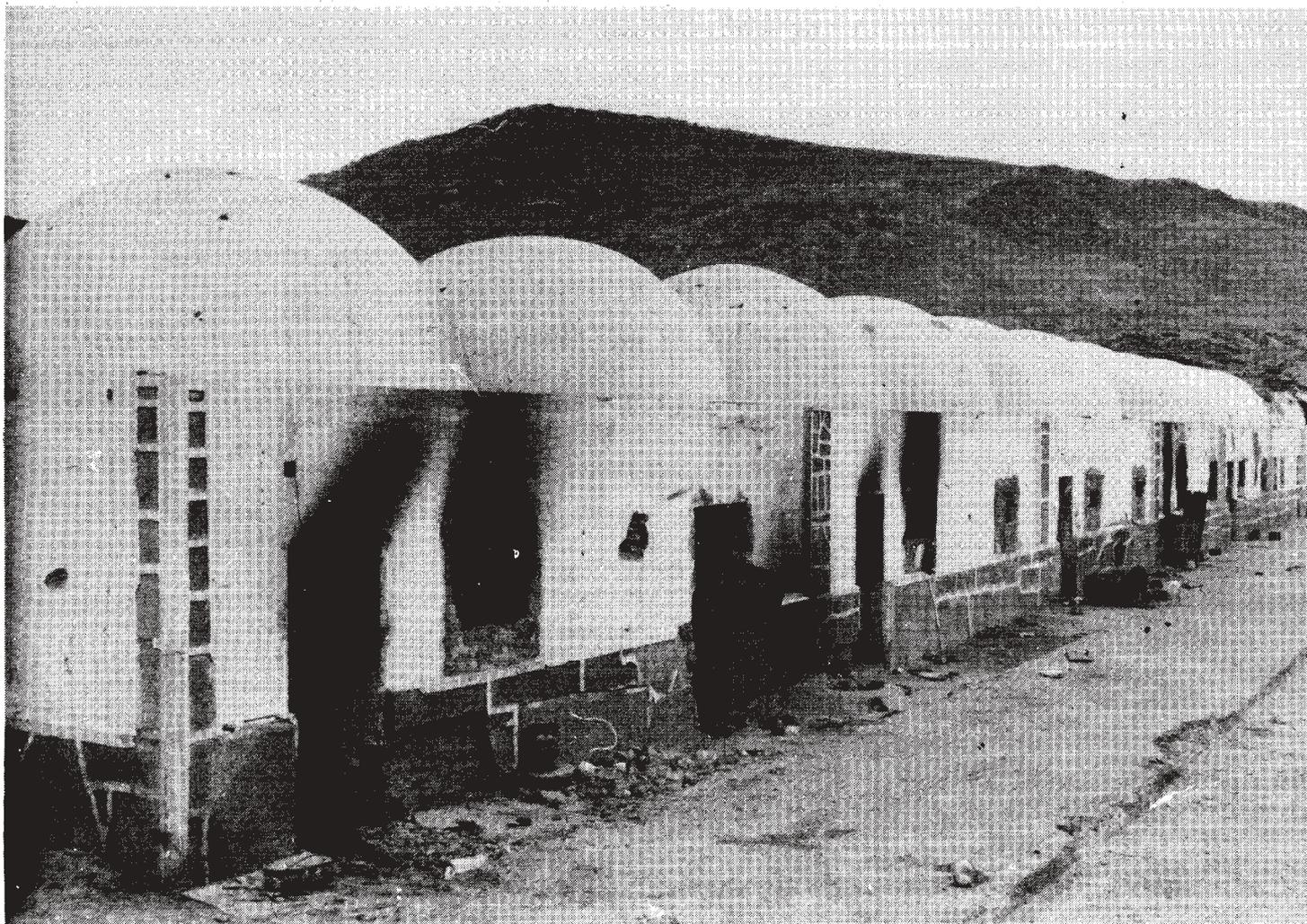
PRIX : 6 F

Commission paritaire n° 58229

MENSUEL D'INFORMATION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

GUELTA ZEMMOUR LIBÉRÉE

**RENFORÇONS NOTRE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI
EN LUTTE CONTRE L'EXPANSIONNISME MAROCAIN
SOUTENU PAR L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN**



Une rue de Guelta Zemmour, après le départ des troupes marocaines

Qui est derrière Sahara Info ?

Des amis du peuple sahraoui appartenant à toutes les sensibilités politiques, syndicales et philosophiques.

Présidence de l'Association : Alain Benlezar, Edmond Boiché, Denise Duboscq, Maxime Kalinsky, Victor Leduc, François Loncle, Marcel Omet, Bernard Parmantier, Chantal Perez.

Secrétaire général : Thomas Jallaud.

Comité de rédaction : Grégoire Carrat, Denise Duboscq et Edouard Roland.

Collaborateurs : Maurice Barbier, François Beslay, Jean Copans, Serge Demailly, Constant Hamès, Raymond Josse, Edmond Jouve, Georges Labica, Guy Toureaux, Raoul Weexsten (liste non close).

Sommaire

Editorial	2
Situation en R.A.S.D.	3
Que faire ?	8
Appel	11

Ce numéro a été tiré à 3.000 exemplaires. Le n° 55-56 a été diffusé à 4.300 exemplaires.

EDITORIAL

L'élection de F. Mitterrand à la Présidence de la République le 10 mai dernier, puis la victoire de la gauche aux élections législatives, ont changé le contexte politique pour tous ceux qui affirment leur solidarité envers les peuples luttant pour leur indépendance. L'Association n'a pu que se féliciter de ce changement et c'est bien en partie grâce à ceux qui le souhaitent que l'Association a pu mener à bien plusieurs actions visant à faire reconnaître le droit du peuple sahraoui à vivre libre à l'intérieur des frontières de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Depuis le début du conflit du Sahara occidental, la position officielle de la France était caractérisée, jusqu'au mois de mai, par un soutien militaire et diplomatique au gouvernement marocain. Par ailleurs les forces politiques actuellement au pouvoir et sur lesquelles s'appuie la majorité présidentielle ont toujours affirmé le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et entretiennent depuis longtemps des relations officielles avec le Front Polisario.

De nouveaux espoirs sont nés. Espoir que la France réexamine sa politique dans le conflit qui oppose le Maroc au Front Polisario, espoir de voir la France cesser ses livraisons d'armes et rappeler ses conseillers militaires au Maroc ; espoir enfin que le Front Polisario soit reconnu officiellement par la France.

Ces initiatives permettraient à la France de retrouver un rôle positif dans cette région du nord-ouest africain. Nous sommes en droit, six mois après la victoire des forces de gauche, de nous demander quels changements positifs il y a eu -et y en aura-t-il- de la part de la France pour faire avancer de façon notable la cause de la paix dans le respect des idéaux de liberté et de justice qui sont les siens ?

pendance. Ce texte appelle également les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, à engager des négociations en vue d'établir un cessez-le-feu immédiat et de conclure un accord de paix permettant l'application d'un referendum d'autodétermination général, libre et régulier. Il confirme la participation de l'O.N.U. à l'organisation et à la conduite de ce referendum. Ce texte a été adopté par 76 voix et 54 abstentions, dont celles de la France. Pays^{qui} ont voté contre : U.S.A., Maroc, Guinée Equatoriale, Gabon, Sénégal, Zaïre, Salvador. L'association était représentée à la 4ème Commission de décolonisation de l'O.N.U., qui s'était préalablement réunie du 19 Octobre au 10 Novembre, par Th. JALLAUD, Secrétaire Général, qui a pu intervenir devant ses membres et faire état d'un appel pour le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, appel signé par une centaine de parlementaires des pays suivants : Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, . . . A. et Suède.

SUR LE PLAN MILITAIRE

Les batailles offensives menées ces derniers mois, batailles couronnées de succès importants, notamment à Guelta-Zemmour, à Bir Enzaran, à Lenvied, ont permis de démontrer aux Marocains que malgré leur puissance militaire le peuple sahraoui reste maître du terrain sur la quasi-totalité de son territoire, et ce, à un moment où Rabat met de plus en plus d'obstacles à la tenue d'un referendum sur l'avenir du Sahara occidental.

Actuellement, les Forces Armées Royales marocaines, suite à l'abandon de Guelta Zemmour et de Bir Enzaran, sont en majorité repliées dans le "triangle utile", montrant par là un des véritables enjeux de cette guerre pour le Maroc et ses alliés occidentaux : la possession des phosphates. C'est d'ailleurs pourquoi les responsables du Front Polisario estiment que la bataille de Guelta-Zemmour est l'une des plus importantes qu'ils aient livrées depuis le début de cette guerre. Guelta-Zemmour constituait, en effet, un élément essentiel du système défensif marocain dans la région. Ils y avaient installé tout un système sophistiqué de surveillance et d'écoute, permettant de déceler d'éventuelles attaques contre le mur qui protège les gisements de phosphates de Bou-Craa à 150 kms plus au nord.

D'après le communiqué publié par le Front Polisario, les combattants sahraouis ont abattu 4 avions dans la région de Guelta-Zemmour : deux Mirage, un F-5 et un Hercules C-130. Ce dernier, bourré d'appareils électroniques, était un véritable poste de commandement volant guidant les interventions des chasseurs Mirage et F-5. Certains observateurs pensent qu'il y avait même des techniciens militaires américains à bord.

pendance. Ce texte appelle également les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, à engager des négociations en vue d'établir un cessez-le-feu immédiat et de conclure un accord de paix permettant l'application d'un referendum d'autodétermination général, libre et régulier. Il confirme la participation de l'O.N.U. à l'organisation et à la conduite de ce referendum. Ce texte a été adopté par 76 voix et 54 abstentions, dont celles de la France. Pays^{qui} ont voté contre : U.S.A., Maroc, Guinée Equatoriale, Gabon, Sénégal, Zaïre, Salvador. L'association était représentée à la 4ème Commission de décolonisation de l'O.N.U., qui s'était préalablement réunie du 19 Octobre au 10 Novembre, par Th. JALLAUD, Secrétaire Général, qui a pu intervenir devant ses membres et faire état d'un appel pour le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, appel signé par une centaine de parlementaires des pays suivants : Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, . . . A. et Suède.

SUR LE PLAN MILITAIRE

Les batailles offensives menées ces derniers mois, batailles couronnées de succès importants, notamment à Guelta-Zemmour, à Bir Enzaran, à Lenvied, ont permis de démontrer aux Marocains que malgré leur puissance militaire le peuple sahraoui reste maître du terrain sur la quasi-totalité de son territoire, et ce, à un moment où Rabat met de plus en plus d'obstacles à la tenue d'un referendum sur l'avenir du Sahara occidental.

Actuellement, les Forces Armées Royales marocaines, suite à l'abandon de Guelta Zemmour et de Bir Enzaran, sont en majorité repliées dans le "triangle utile", montrant par là un des véritables enjeux de cette guerre pour le Maroc et ses alliés occidentaux : la possession des phosphates. C'est d'ailleurs pourquoi les responsables du Front Polisario estiment que la bataille de Guelta-Zemmour est l'une des plus importantes qu'ils aient livrées depuis le début de cette guerre. Guelta-Zemmour constituait, en effet, un élément essentiel du système défensif marocain dans la région. Ils y avaient installé tout un système sophistiqué de surveillance et d'écoute, permettant de déceler d'éventuelles attaques contre le mur qui protège les gisements de phosphates de Bou-Craa à 150 kms plus au nord.

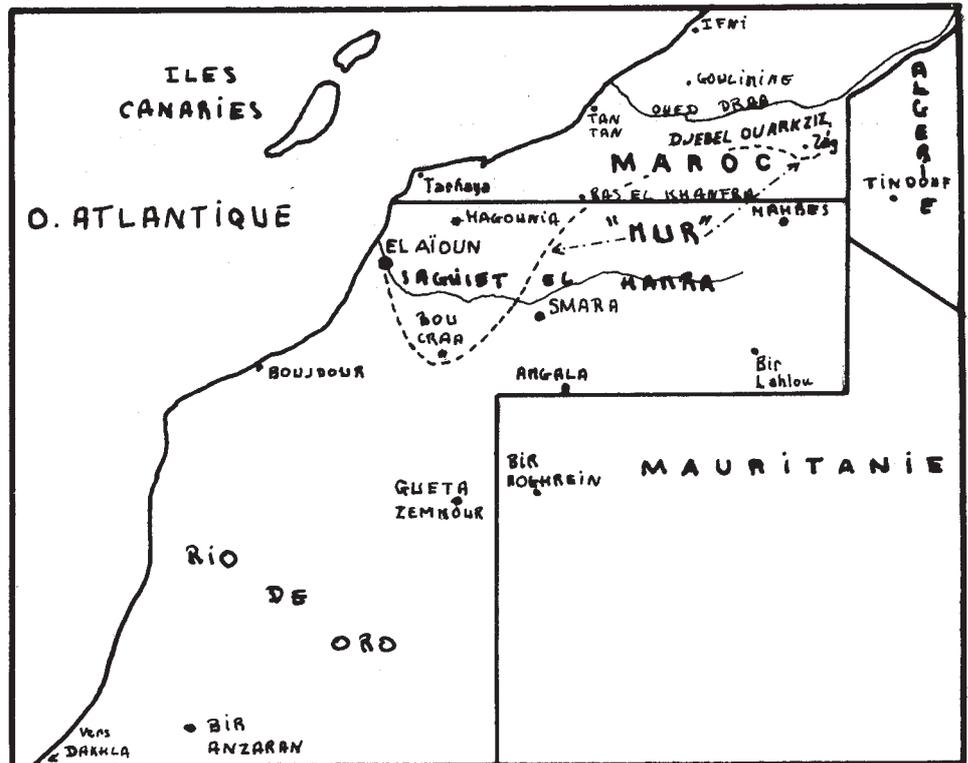
D'après le communiqué publié par le Front Polisario, les combattants sahraouis ont abattu 4 avions dans la région de Guelta-Zemmour : deux Mirage, un F-5 et un Hercules C-130. Ce dernier, bourré d'appareils électroniques, était un véritable poste de commandement volant guidant les interventions des chasseurs Mirage et F-5. Certains observateurs pensent qu'il y avait même des techniciens militaires américains à bord.

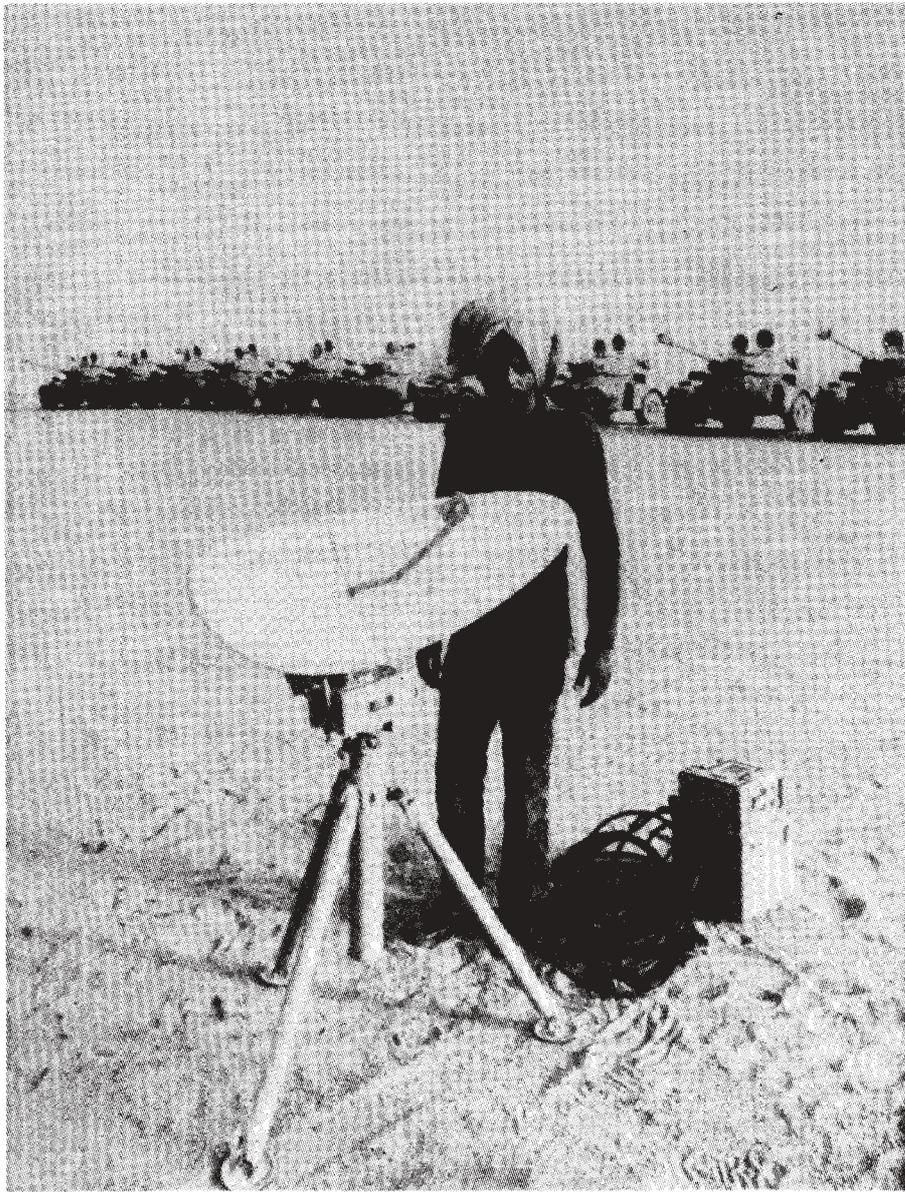
L'ENGAGEMENT AMERICAIN

Les U.S.A., suite à ces défaites subies par le Maroc, paraissent bien décidés à fournir à Rabat toute l'aide économique et militaire dont le Maroc pourrait avoir besoin. En effet, une importante délégation américaine dirigée par Monsieur WEST, Secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires de sécurité internationale, et composée entre autres de deux officiers généraux et de 23 experts du Pentagone et du Département d'Etat, vient d'effectuer un séjour remarqué, à Rabat et au Sahara. Cette visite a été suivie de celles de Bobby Inman, directeur adjoint de la C.I.A., de Gaspar WEINBERGUE, secrétaire à la défense, et du Général HAIG, Secrétaire d'Etat.

D'autre part, Monsieur REEDE, nouvel ambassadeur au Maroc a réaffirmé que les Etats Unis feraient de leur mieux pour apporter leur aide dans tous les domaines où le besoin pourrait s'en faire sentir. Aussi le Maroc aurait-il demandé l'accélération de la livraison ^{qui}/n'était prévue qu'en 1983. Une demande de matériel de surveillance aérienne et de télécommunication a été formulée.

Ce faisant, loin de contribuer à l'apaisement souhaité dans cette région par toutes les organisations internationales, Washington s'emploie au contraire à détruire les efforts entamés pour une solution juste du problème par le comité de mise en oeuvre de l'O.U.A. D'autre part, avec cette décision de surarmer le Maroc, les Etats-Unis font peser de graves menaces pour la sécurité et la coopération dans le confluent de l'Atlantique et de la Méditerranée et démontrent ainsi le risque qu'ils prennent d'internationaliser le conflit.





LA POLITIQUE DE LA FRANCE DEPUIS SIX MOIS

Face à ces évolutions, pour certaines positives, intervenues soit sur le terrain (offensives couronnées de succès face à un ennemi puissant) soit dans les instances internationales, on peut se demander quelles sont les intentions actuelles du gouvernement français par rapport à la question du Sahara occidental.

L'abstention de la France lors du vote de la résolution à l'Assemblée Générale de l'O.N.U. est contraire au rôle que le gouvernement pourrait jouer en prenant des positions claires en conformité avec la reconnaissance qu'il a exprimée du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Que veut dire le Président de la République lorsqu'il dit qu'il ne peut ignorer la position des Etats

qui sont parties prenantes au règlement du conflit et qu'il doit en tenir compte ? Lorsqu'il ajoute que le droit est le droit, est-ce un appui discret aux décisions de l'O.N.U. et de l'O.U.A. ? Le gouvernement précédent ne s'était-il pas déjà prononcé pour le droit à l'autodétermination ?

L'équivoque demeure d'autre part avec la présence de 265 coopérants militaires français au Maroc et le maintien des contrats de livraisons d'armes. Face à l'internationalisation du conflit, voulu par les Etats-Unis, la France prend le risque de se trouver prise dans un engrenage dont elle ne pourra plus se retirer, et de s'engager dans cette guerre aux côtés de centaines de techniciens américains. Elle ne pourrait plus alors se retirer d'un processus qui va à l'encontre de ses intérêts et des intérêts des peuples de la région. Après six mois de gouvernement des forces de gauche, on ne note aucune prise de position claire quant à la solution du conflit.

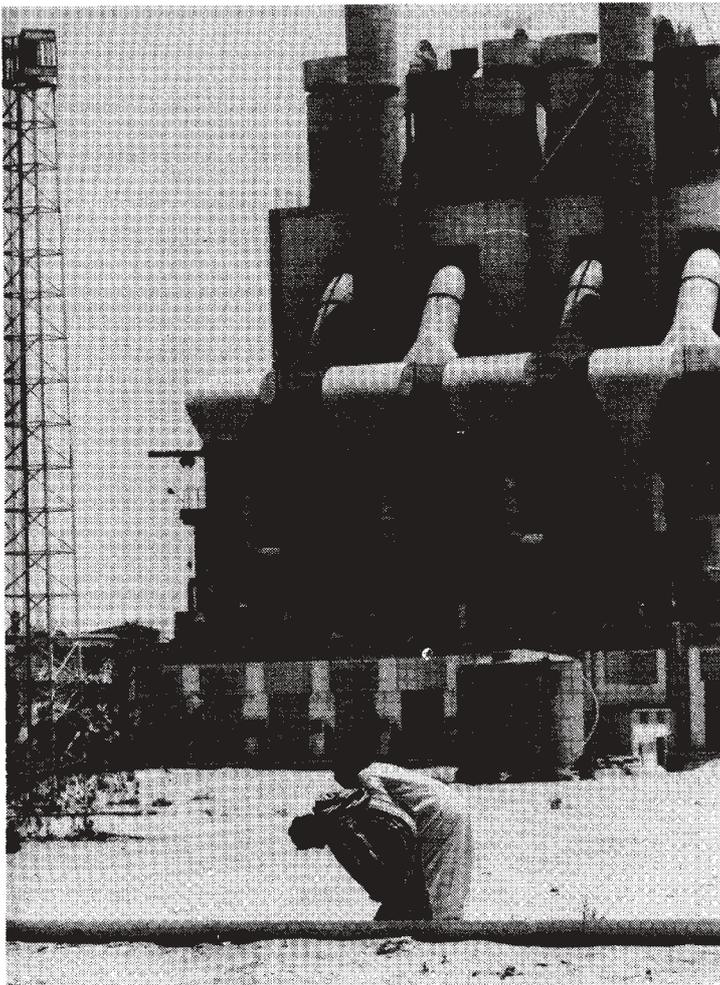
En ne prenant pas partie pour la solution de paix préconisée par les instances interna-

LES DECLARATIONS ETRANGES DE
MONSIEUR CHEYSSON

tionales, la France ne risque-t-elle pas de paraître appuyer la position du Maroc qui souhaite l'organisation d'un référendum confirmatif conforme à la conviction qu'il a de ses "droits sur le Sahara", ou bien ne risque-t-elle pas de laisser le Maroc s'installer dans le "triangle utile" et de lui permettre ainsi de laisser pourrir la situation ?

Aucune de ces solutions ne sera acceptée par le peuple sahraoui. Face à ces manoeuvres d'Hassan II, la France doit clarifier ses positions de façon très nette, affirmer dans les faits une réelle politique de neutralité et tenir enfin un rôle positif en favorisant l'application des résolutions votées par l'O.N.U. et l'O.U.A.

Philippe RICHE



Au cours de la visite de François MITERRAND à ALGER, Claude CHEYSSON déclarait que le Front Polisario peut ouvrir un bureau à Paris quand il veut, sous la forme d'une association, ce qui n'implique aucune reconnaissance, "ni aucun privilège" de la part du gouvernement français.

L'Association a immédiatement réagi en soulignant que si cette déclaration constituait un pas vers une reconnaissance pleine et entière du Front Polisario par la France, néanmoins nous rappelions que depuis plusieurs années nous demandions une reconnaissance officielle du Front Polisario, mouvement de libération nationale et représentant du peuple sahraoui, par la France, afin que cette dernière puisse se prévaloir d'une réelle politique de neutralité par l'établissement de relations équilibrées entre le Maroc et le Front Polisario.

§ § § §

Le port phosphatier d'El Aioun. Une des dernières villes encore occupée par l'armée marocaine

EN TANT QUE MILITANTS DE L'ASSOCIATION COMMENT RÉAGIR ? QUE POUVONS-NOUS FAIRE ACTUELLEMENT ?

Il est aujourd'hui indispensable, face à la gravité de la situation, depuis la décision du gouvernement Reagan d'apporter un soutien militaire massif au Maroc, que les militants de l'Association des Amis de la R.A.S.D. réagissent et se mobilisent pour obtenir du gouvernement français une prise de position claire, tout en oeuvrant de façon à favoriser une solution de paix.

Pour agir en ce sens, à la base, les adhérents et les militants des comités locaux sont invités à envoyer des lettres aux députés et sénateurs de leur ville ou de leur région, et à les questionner pour savoir ce qu'ils comptent faire pour que le gouvernement français prenne position sur cette question, qu'il reconnaisse officiellement le Front Polisario.

Par ailleurs, l'Association propose une série d'actions pour l'année 1982, auxquelles nous appelons tous les adhérents à participer.

VIE DE L'ASSOCIATION

1. PROPOSITIONS D'ACTIONS POUR 1982

- JUMELAGES : Suite à l'accueil de 120 enfants en 1980 et à la visite en France, en 1981, d'une délégation de femmes sahraouies, le Comité de la Sarthe de l'Association a suggéré que soit lancé un mouvement pour le jumelage de villes françaises avec des villes sahraouies. Estimant qu'il s'agit d'une initiative très positive, l'association propose donc qu'en 1982 soit réalisée une série de jumelages qui au-

raient un double objectif :

- . amorcer, à la base, par le biais des municipalités, un mouvement pour la reconnaissance du Front Polisario et de la R.A.S.D., en attendant une reconnaissance officielle de la part du gouvernement français.
- . développer des formes de solidarité concrète avec le peuple sahraoui, au moyen d'échanges réalisés sur divers plans.

L'information qui serait diffusée à propos de ces actions de jumelage pourrait avoir un impact important par le biais de la presse, au niveau régional et local.

D'après les premiers contacts établis avec les municipalités ayant reçu des enfants ou la délégation féminine, voici aujourd'hui où en est le projet :

- un accord est intervenu à la fin du mois de novembre entre les représentants du Front Polisario en France et le bureau du Comité de jumelage de la ville du Mans, pour le jumelage entre Hauza (R.A.S.D.) et Le Mans.

Les deux délégations ont examiné les modalités pratiques du jumelage et ont élaboré un projet de programme destiné à promouvoir la compréhension réciproque et l'amitié entre les habitants des deux villes. Sont déjà prévus : des échanges officiels, des visites de délégations, des rencontres de jeunes, - vingt jeunes sahraouis seront invités au Mans l'été prochain, tandis que vingt jeunes du Mans seront accueillis en R.A.S.D., afin de savoir comment vivent les jeunes sahraouis aujourd'hui.

D'autres projets de jumelage sont en cours, en particulier entre les villes de Bir Enzaran et Bourges ainsi qu'entre Guelta-Zemmour et Brest. D'autres municipalités étudient actuellement la question.

Ainsi, à travers diverses formes d'échanges et la solidarité concrète se préparent pour l'avenir des formes de coopération entre le peuple sahraoui et le peuple français.

- ACCUEIL D'ENFANTS : L'Association envisage d'accueillir à nouveau des enfants Sahraouis pour un séjour de vacances pendant l'été 1982, sous une forme différente de ce que fut le premier accueil en 1980 : il s'agira d'une colonie de vacances, les enfants étant regroupés cette fois en un seul lieu.

Le principe a été adopté de faire parrainer chaque enfant par une municipalité qui offrirait une bourse permettant de couvrir les frais de séjour.

Des contacts sont pris actuellement auprès d'organismes de colonies de vacances afin de trouver le centre qui hébergera les enfants.

2. STAGES DE FORMATION

Afin de reprendre directement contact les uns avec les autres, de s'informer et de participer à une réflexion commune à partir d'une analyse de la situation, il est envisagé d'organiser un week-end de formation, avec la participation de représentants du Front Polisario - comme cela avait déjà eu lieu dans les précédentes années - au cours du premier trimestre 1982.

Toutes suggestions sur le contenu et l'organisation d'une telle rencontre seront les bienvenues. Nous vous avertirons dès que le projet sera plus élaboré.

FINANCES

Toutes les activités envisagées pour cette année nécessitent des moyens financiers pour couvrir les frais de courrier, de téléphone, etc... tant pour le "quotidien" de la vie de l'Association que pour l'accueil des enfants, sans perdre de vue le projet d'un permanent administratif qui assurerait un minimum de continuité pour l'ensemble des actions en cours.

Nous ne devons pas vous cacher que la situation financière actuelle de l'Association est très difficile et que la trésorerie pose des problèmes quotidiens.

C'est pourquoi nous vous demandons :

- . de réadhérer pour 1982,
- . de répondre à l'appel financier ci-joint

Nous vous en remercions par avance. Votre réponse rapide sera un signe que vous souhaitez continuer à apporter votre soutien, non seulement aux actions entreprises par l'Association, mais surtout à ce qui nous rassemble : la lutte jusqu'à la victoire totale, menée par le peuple sahraoui et le Front Polisario pour la liberté et l'indépendance.

APPEL A LA MOBILISATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI ET AU FRONT POLISARIO

(Feuille à détacher et à nous retourner d'urgence)

1. Etes-vous en mesure d'écrire à votre député, sénateur, afin de leur demander quelle va être la politique de la France au cours des prochains mois par rapport au Sahara Occidental ?

OUI

NON

Dans l'affirmative, vous est-il possible de nous faire parvenir copies de vos démarches ?

2. Pouvez-vous prendre contact avec votre municipalité, ou tout autre organisme susceptible d'offrir une bourse pour l'accueil d'un enfant sahraoui en France ?

OUI

NON

Si vous êtes disponible, prendre contact avec le Bureau de l'Association pour obtenir toutes les indications nécessaires pour entreprendre une telle démarche.

3. Etes-vous intéressés par le stage de formation qui se tiendra en mars 1982 ?

OUI

NON

Quels sujets aimeriez-vous voir traités à cette session ?

4. Pouvez-vous soutenir l'action en cours par un versement en retour ?

Chèque bancaire ou C.C.P. à :

Association des Amis de la R.A.S.D.
Paris 19 303 94 K

5. Nous vous demandons de ré-adhérer ou d'adhérer à l'Association pour permettre le développement de la solidarité avec le Peuple sahraoui et le Front Polisario.

Remplir le bulletin ci-dessous.

ADHÉREZ POUR L'ANNÉE 1982

ADHÉSION A L'ASSOCIATION (Abonnement inclus) = 100 F
ABONNEMENT SEUL = 60 F

Je soussigné :

Nom et prénom..... Profession

Adresse

.....
adhère à l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie
Démocratique.

Je verse — la cotisation annuelle de 100 F (abonnement à Sahara Info
compris). Étudiants, chômeurs : 50 F.
— l'abonnement annuel de 60 F.
— la cotisation de soutien de F.

en C.C.P. ou chèque bancaire à l'ordre de l'Association des Amis de la
République Arabe Sahraouie Démocratique.

B.P. 236 — 75264 Paris Cedex 06 — C.C.P. 19 303 94 K Paris.

**Sahara Info
présente ses
meilleurs vœux**